



Secrétariat Sekretariat
Permanent für die
pour la Prévention Prävention
des Pollutions Industrielles
Industrielles Umweltbelastung
Strasbourg Kehl

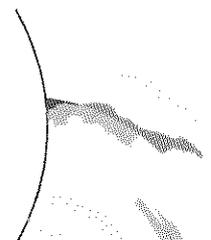
Réunion bi-commissions Actions transrhénanes Information et Communication

le 5 décembre 2013 à la DREAL Alsace

Sommaire

I)	<i>Serious game</i> ALERTE	2
II)	La coopération transfrontalière dans le domaine de l'environnement selon le Guide de la Conférence du Rhin Supérieur	3
III)	Divers	5

NB: Le compte-rendu et les diaporamas des intervenants sont disponibles au téléchargement sur le site : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr, dans le répertoire *Risques Technologiques*, sous la rubrique *SPPPI Strasbourg-Kehl*.



Lothaire ZILLIOX introduit la séance en excusant l'intervenante du *Regierungspräsidium* de Freiburg-im-Breisgau qui devait présenter l'application de la directive SEVESO 3 en Allemagne. Sa contribution sera remplacée par un exposé de Michael UMHEY sur la coopération transfrontalière dans le domaine de l'environnement.

1) Serious game ALERTE

Présentation

Coralie PINEAU (SPPPI Côte d'Opale) et Jérôme HERBAUT (SPPPI Artois), remercient Lothaire Zilliox pour son invitation à présenter le jeu ALERTE au nom de l'ensemble des SPPPI.

Le *serious game* ALERTE, pour Apprentissage Ludique et Educatif des Risques Technologiques a été imaginé comme un média de sensibilisation complémentaire aux actions d'informations pilotées par les SPPPI. Sa conception a constitué le premier projet national initié en Club des SPPPI et cofinancé par ces derniers. Présenté à l'état de maquette aux Assises Nationales des Risques Technologiques d'octobre 2012, puis primé aux Irisées d'Albertville, il est accessible en ligne sous sa forme définitive depuis la rentrée 2013.

ALERTE vise tout à la fois à faire comprendre les risques technologiques, à enseigner les bons réflexes et à approfondir les connaissances du joueur de façon ludique.

Destiné à tous les publics, son objectif est d'interpeller positivement, de proposer un contenu réaliste et des informations représentatives, de surprendre et de challenger le joueur, sans l'infantiliser, le culpabiliser ou le traumatiser, de sorte à favoriser la réutilisation pour « revivre l'expérience ».

Le jeu propose de se mettre dans la peau des membres d'une famille confrontée à une explosion dans une usine voisine, ayant généré la formation d'un nuage toxique. Le joueur est amené à prendre des décisions en temps réel, qui lui accordent un certain nombre de points qui conditionnent la survie des personnages dans le jeu. Par ses actions, mais aussi en écoutant et en lisant les informations égrenées au fil de la simulation, ainsi qu'en faisant preuve d'observation, le joueur apprend alors à appliquer les consignes pour sauver des vies face à une éventuelle catastrophe. La durée globale d'une partie a été volontairement limitée à 8 ou 9 minutes, afin de ne pas lasser le joueur et de préserver son efficacité didactique, mais aussi pour faciliter son usage pédagogique dans les écoles.

Dans un avenir proche, les présentations aux différents SPPPI sont amenées à se poursuivre. A plus long terme, il est également envisagé de développer un nouveau scénario autour des risques nucléaires, voire de proposer une version adaptée aux risques naturels, sous réserve d'obtenir les moyens financiers nécessaires.

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur www.alerte-risques.org et sur la page Facebook Alerte Risques.

Coralie PINEAU et Jérôme HERBAUT procèdent enfin à une démonstration du jeu en séance.

Echanges

Jean-Daniel BRAUN déplore l'usage du langage familier dans le jeu. Il estime, en effet, que les personnages devraient montrer l'exemple en pratiquant un français correct.

Jérôme HERBAUT explique que le jeu a voulu respecter les usages de la vie réelle, afin de créer une plus grande proximité avec les joueurs, et notamment les plus jeunes.

Fabienne FRAMBOURG agrée cette analyse.

Coralie PINEAU ajoute que les concepteurs ont volontairement conféré un caractère propre à chaque personnage à cette fin.

Gillonne PRINTZ fait valoir que tous les jeunes ne pratiquent pas un français aussi relâché que le garçon du jeu. Elle estime par ailleurs que le jeu doit recueillir l'adhésion des professeurs pour qu'il soit utilisé dans les classes.

Jérôme HERBAUT ne rend compte d'aucune réticence de leur part.

Françoise TONDRE s'étonne de l'ordre de présentation des actions à mener en cas d'accident technologique durant l'exposé. Il importe, en effet, d'allumer la radio et de l'écouter avant de se calfeutrer.

Coralie PINEAU précise que la présentation énumérait simplement des exemples d'enseignements apportés par le jeu, sans souci d'ordre.

Françoise TONDRE souhaite savoir s'il est possible de faire part de telles remarques aux concepteurs *via* Facebook ou Internet.

Coralie PINEAU signale qu'une adresse électronique de contact est mentionnée sur le *flyer* vantant le jeu : alerte.spppi@gmail.com.

Yves LEFIN s'enquiert du projet de décliner le jeu en langues étrangères.

Jérôme HERBAUT rapporte que la sortie de telles versions est conditionnée à l'obtention de moyens financiers. Il souligne que le coût total du développement du jeu tel qu'il existe s'est élevé à 50 000 euros.

Lothaire ZILLIOX avertit, dans ce cas, de la nécessité de les adapter aux pratiques en vigueur dans les autres pays.

Denis BECKRICH s'enquiert d'une présentation du jeu à l'Education nationale.

Jérôme HERBAUT indique qu'il a été évoqué auprès d'élèves et d'enseignants, qui ont tous très bien accueilli ce concept, mais qu'il n'a pas fait l'objet d'une présentation directe au Ministère.

Pour René REINBOLT, ce jeu permettra de mieux former les enseignants aux risques technologiques et aux attitudes à adopter lorsqu'ils surviennent.

Coralie PINEAU insiste sur sa vocation de média complémentaire d'information, qui ne saurait remplacer les autres formes de sensibilisation.

Hubert DEETJEN rappelle que les enfants de la Robertsau avaient été sensibilisés aux risques technologiques au moyen d'expériences chimiques simples, par la projection d'un film décrivant la conduite à tenir. Cette action lui paraissait efficace.

D'après Jean-Daniel BRAUN, les derniers exercices PPI tendent à montrer que les bonnes pratiques ne sont pas encore bien ancrées.

René REINBOLT confirme ce sentiment.

Coralie PINEAU avance que les populations ne se sentent pas toujours suffisamment concernées par les risques technologiques. Elle remarque néanmoins que les enfants intègrent mieux les bonnes pratiques à adopter que les adultes.

II) La coopération transfrontalière dans le domaine de l'environnement selon le Guide de la Conférence du Rhin Supérieur

Présentation

Michael UMHEY introduit son exposé en soulignant que le cours du Rhin Supérieur est ponctué d'installations industrielles de part et d'autre des frontières. Cette localisation a incité la France, la Suisse et l'Allemagne à se rapprocher dès 1982 à l'échelle des cantons de Soleure, de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, des Länder de Bade-Wurtemberg et de

Rhénanie-Palatinat, et de la Région Alsace, suivant un modèle régional unique qui ne reposait sur aucune obligation légale.

La Convention d'Espoo du 25 février 1991 sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier s'inspire sans doute de cette coopération, en disposant une égalité devant l'information et face aux droits des populations se situant de part et d'autre des frontières. La Résolution de Göteborg, la Convention d'Aarhus, la directive européenne IPPC, et diverses dispositions nationales ont encore enrichi le corpus réglementaire en la matière.

La Convention d'Espoo ne prévoyait toutefois pas les modalités d'application des principes qu'elle posait, et le guide pratique édité quelques temps plus tard ne changeait pas la donne. Face à la diversité des organisations et des réglementations nationales, il a par conséquent été décidé la création d'une Commission intergouvernementale franco-germano-suisse pour l'étude et la solution des problèmes de voisinage au Rhin Supérieur, dont les réflexions ont produit un *Guide de procédures des consultations transfrontalières sur les projets, ainsi que sur les plans et programmes ayant des incidences notables sur l'environnement*.

Ce Guide prévoit que les différents échelons de l'Administration des différents pays soient systématiquement destinataires des informations expédiées. Dans le cas de la procédure française relative à une installation classée, la Préfecture expédie ainsi le dossier au *Regierungspräsidium*, qui se charge de relayer l'information au public avant l'ouverture de l'enquête publique, et des différents échelons de l'Administration allemande (*Regionalverband, Landratsamt, commune*) ainsi qu'en interne. L'ensemble des réactions suscitées par ces communications sont, enfin retournées à l'expéditeur.

Pour Michael UMHEY, ce processus participe de la construction d'une responsabilité et d'une conscience européennes, en montrant aux populations qu'elles détiennent un droit de regard et d'expression sur les actions en cours sur le territoire de l'Etat voisin qui pourraient avoir un impact sur eux. Il précise, à ce propos, que les citoyens ont le droit de s'exprimer dans la langue officielle de leur pays. La procédure engagée reste, pour autant, strictement nationale, et les pratiques en vigueur d'un pays ne peuvent, de ce fait, pas être appliquées de l'autre côté de la frontière. La pratique de l'affichage préalable à enquête publique en vigueur en France n'est, par exemple, pas applicable en Allemagne. Malgré toute la bonne volonté qui est mise dans les relations transfrontalières, il souligne enfin que les différences culturelles peuvent parfois les rendre plus délicates qu'il n'y paraît.

Pour en savoir plus, le Guide de procédures des consultations transfrontalières est accessible sur <http://www.conference-rhin-sup.org/fr/la-conference-du-rhin-superieur/telechargements.html>.

Echanges

René REINBOLT rend compte d'une expérience vécue dans le cadre de l'enquête publique portant sur les Badische Stahlwerke à Kehl, en rapportant qu'il avait été convoqué par un tribunal de Freiburg-im-Breisgau au motif que ses objections étaient de nature à ralentir les travaux. Il rapporte qu'il ne doit l'extinction de la procédure éteinte qu'à l'intervention du Président des Badische Stahlwerke, en arguant d'une mauvaise formulation. Il signale donc qu'il convient de circonscrire les interventions lors des enquêtes publiques allemandes à la simple remarque, sans aller jusqu'à l'objection, afin d'éviter pareille mésaventure.

Michael UHMEY est étonné par cette anecdote.

Jean-Daniel BRAUN insiste sur la différence de nature entre l'enquête publique française, orientée vers le recueil de l'avis des populations, et son équivalent allemand, qui inclut des débats juridiques.

Hubert DEETJEN confirme que le déroulement des enquêtes publiques est très dissemblable de part et d'autre du Rhin. Il signale, par exemple, que les participants peuvent être convoqués à l'issue de l'enquête côté allemand, tandis que le registre d'enquête fait foi en France.

Jean-Daniel BRAUN rappelle avoir été surpris, le 5 novembre dernier, d'entendre Anne Bénétreau, représentante du Préfet du Bas-Rhin, affirmer qu'elle n'avait pas suffisamment connaissance des établissements SEVESO sis sur la rive droite du Rhin et des mesures prises pour la prévention des risques. Il ne comprend pas pourquoi les Administrations française et allemande ne travaillent pas de concert.

Michael UMHEY assure pourtant que les spécialistes français, allemands et suisses travaillent ensemble. Il n'est cependant pas surpris outre mesure, au regard du nombre de personnes déclarant, par exemple, ne pas connaître le Guide transfrontalier.

Fabienne FRAMBOURG rapporte les Services de la Préfecture du Haut-Rhin et les Administrations allemandes ont une parfaite connaissance réciproque des dossiers.

Michael UMHEY déplore encore que les renouvellements de personnel puissent être facteurs d'importantes pertes d'informations.

Gillonne PRINTZ confirme qu'aucun document n'a été communiqué par les Administrations allemandes à la Protection civile bas-rhinoise depuis l'arrivée d'Anne Bénétreau, alors que les Administrations françaises s'attachent à informer leurs homologues d'Outre-Rhin.

Michael UMHEY, incite au dialogue, en particulier lorsqu'un dysfonctionnement est constaté.

Pour Hubert DEETJEN, les importantes différences dans l'appréciation du risque industriel selon les pays sont sources de bien des incompréhensions.

Gillonne PRINTZ avance, enfin, que les différences au niveau des seuils déclencheurs de procédures en vigueur de part et d'autre du Rhin peuvent également générer ce sentiment de dissymétrie de l'information.

III) Divers

Lothaire ZILLIOX informe les participants des prochaines réunions du SPPPI :

- présentation du plan de protection de l'atmosphère pour l'agglomération le 12 décembre 2013 ;
- présentation du plan d'action opérationnel émanant de la directive cadre sur l'eau, le 9 janvier 2014 ;
- présentation de la directive SEVESO 3 par la DREAL, le 21 janvier 2014. Il propose que l'intervenante qui devait présenter son application côté allemand lors de cette séance soit invitée lors de cette réunion ;
- point sur la réutilisation des terres excavées en provenance de sites pollués, le 11 février 2014.

Document rédigé par la société Ubiquus – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquus.fr> – infofrance@ubiquus.com – revu et complété par le bureau du SPPPI et l'APIAS.

Annexe

Liste des présents et excusés

SPPPI

Version : 24 janvier 2014

Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions Industrielles de l'agglomération de Strasbourg

Commission ACTIONS TRANSRHENANES
Commission INFORMATION ET COMMUNICATION

Réunion du : 05/12/2013

Personnes présentes ou excusées

Président ou Pilote : MME TONDRE
M. SEUFERT

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
BACH Thomas	Institut de Botanique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BECKRICH Denis	Compagnie des Commissaires Enquêteurs Région Alsace-Moselle (CCERAM)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BEGEOT Hervé	Association Naturiste de Sauvegarde et d'Animation du Biueulsand	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BENETREAU Annie	Préfecture de la région Alsace et du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BENOIT Françoise	Confédération Syndicale des Familles section Neudorf (CSF ARS)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BERNARD Daniel	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BIEWER Jean	Compagnie des Commissaires Enquêteurs Région Alsace-Moselle (CCERAM)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BONTEMPS Arnaud	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BRAUN Jean-Daniel	Association de Défense des Intérêts de la Robertsau, Environs et Alentous (ADIR)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BUCHMANN Andrée	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BUFFET Françoise	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BUFFONI Corine	Sté SERTIC S.A.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
COLLIN Anne-Sophie	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DEETJEN Hubert	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DREYSSE Marie-Dominique	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
FRAMBOURG Fabienne	Institut Français de Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FRANCOIS Yves	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1 / 2

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
GERLINGER Martial	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
GIRARD Michel	Ordre des Médecins	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HANGEN Nicole	Association Inter Entreprise de la Médecine du Travail (AIEMT)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HEITZ Jacques	Fédération Alsace Nature	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
HUSS Régis	Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
IHADADENE Nadia	Centre Anti-Poisons	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JUNG Monique	APRONA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
KORMANN M. Sophie	DNA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KRAPP Monsieur	Ville de Kehl	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ACHEC Patrick	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
LEFIN Yves	Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS Est)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MAILLARD Nicolas	Société SENSIENT FLAVORS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MORIVAL Laurence	SPPPI - APIAS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MULLER Maurice	Consultant Indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PRINTZ Gillonne	Préfecture de la région Alsace et du Bas-Rhin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PÜTZ Ursula	Ville de Kehl	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
REINBOLT René	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RIEDEL Cordula	Eurodistrict Strasbourg-Ortenau - Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SEUFERT Dr. Claus-Dieter	Ville de Kehl	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
TONDRE Françoise	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TRAUTMANN Catherine	Ville de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UMHEY Michael	Regierungspräsidium Freiburg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
WITZ Emmanuelle	APRONA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ZILLIOX Lothaire	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE Jean	CUS	<input checked="" type="checkbox"/>
HERBAUT Jérôme	SPPPI Artois	<input checked="" type="checkbox"/>
PINEAU Coralie	SPPPI COF	<input checked="" type="checkbox"/>